



CONVOCATION

Assemblée Générale Ordinaire

Vendredi 7 février 2025 – dès 18 h
SERGY – salle de la Calame – (bus 68)

Chers AMIS, chers adhérents,

Tout d'abord, je vous souhaite une très belle année 2025 de la part du CA des ARN, qu'elle soit riche de moments de joie, avec la santé et dans la nature le plus possible ! J'ai grand plaisir à vous convier à l'assemblée générale de notre association à la salle de la Calame, à **Sergy, vendredi 7 février**.

Cette assemblée ordinaire nous permettra de faire le bilan de nos activités 2024 et d'évoquer nos projets pour 2025. Nous vous proposerons également une lettre ouverte concernant les loisirs sur la Haute-Chaine, à débattre pour validation par l'assemblée.

Suite au pot de l'amitié qui vous sera offert, Jean-Christophe Delattre et Patrick Joudrier partageront avec nous leurs « Anecdotes naturalistes » lors d'une conférence richement illustrée.

Je compte sur votre présence ! Néanmoins, en cas d'impossibilité, merci de nous faire parvenir votre pouvoir, dûment complété, accompagné de votre cotisation 2025 (voir page 2).

Et si vous souhaitez agir encore davantage pour protéger la nature de la Haute-Chaine du Jura, rejoignez notre CA ; nous avons besoin de toutes les forces vives pour défendre la biodiversité ! Vous pouvez aussi commencer en participant comme invité.e.

N'hésitez pas à nous contacter si vous avez des questions (voir nos coordonnées page 2).

Dans l'attente de vous rencontrer, je vous adresse mes plus cordiales salutations.

Le 15 janvier 2025, Manuela Arrot, présidente

Assemblée Générale Ordinaire

Dès 18 h

Accueil – paiement des cotisations

18h30

Assemblée générale statutaire

- 1- Approbation du compte-rendu de l'AG du 16 février 2024 (voir PJ)
- 2- Rapports : moral, d'activités, financier (voir PJ)
- 3- Budget prévisionnel, fixation du montant des cotisations, quitus
- 4- Élections
- 5- Projets des ARN pour 2025
- 6- Projet de lettre ouverte concernant les loisirs sur la Haute-Chaine (PJ à venir)
- 7- Débats et questions diverses

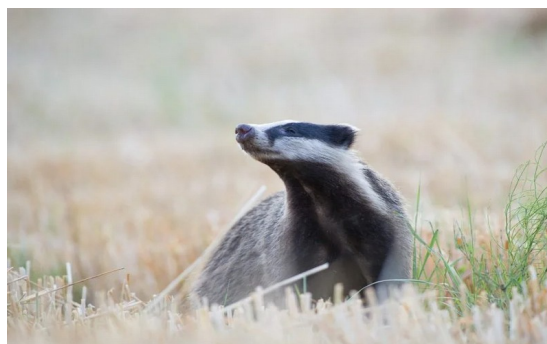
19h30

Pot de l'amitié et ses mets salés & sucrés, offerts

20h30

« Anecdotes naturalistes »

Par Jean-Christophe Delattre et Patrick Joudrier, photographes animaliers



Si vous ne pouvez pas être présent, n'oubliez pas d'envoyer votre pouvoir (ci-dessous) et de renouveler votre cotisation. Pour cela, 3 possibilités :

1 - En ligne sur le site des ARN : <https://www.arn-nature.fr/adherer/>

2 - Par virement sur le compte suivant, en indiquant votre nom et/ou email dans le champ « commentaire »

Caisse d'Épargne Rhône Alpes

IBAN : FR76 1382 5002 0008 0007 9987 060

BIC : CEPFRPP382

3-Par chèque : imprimer et compléter le formulaire d'adhésion et le joindre avec le montant de votre cotisation par chèque à l'ordre des « ARN », à l'adresse suivante :

Association des Amis de la Réserve Naturelle de la Haute Chaine du Jura

Mairie de Sergy

Place de la mairie

01 630 SERGY

contact@arn-nature.fr

Tarifs

Adhésion individuelle : 15€

Adhésion famille : 22 € (indiquez SVP le nombre de personnes)

Adhésion association : 30 €

POUVOIR

Je soussigné membre des Amis de la Réserve Naturelle de la

Haute-Chaine du Jura, à jour de ma cotisation, donne pouvoir à

pour prendre en mon nom toutes décisions lors de **l'Assemblée Générale Ordinaire** qui se tiendra

le **vendredi 7 février 2025**.

Fait à , le

Signature précédée de la mention « bon pour pouvoir »